

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : CAMPA GREEN
Code du produit : 30061-TBV
Type de produit : Additif pour le traitement des réservoirs à matières des toilettes portables ou à Cassettes.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Additif pour le traitement des réservoirs à matières des toilettes portables ou à Cassettes.
Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents détergents/lavants et additifs, Agents odorants

| Titre | Étape du cycle de vie | Descripteurs d'utilisation |
|---|-------------------------------|----------------------------|
| Consumer use of washing and cleaning products | Professionnelle, Consommateur | SU21, PC35, ERC8a |

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir section 16

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Thetford BV
Nijverheidsweg 29
4879 AP Etten-Leur - The Netherlands
T +31 (0)765042200 - F +31 (0)765042300
sds@thetford.eu - www.thetford-europe.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Thetford B.V. : +31 (0)76 5042200 (Joignable pendant les heures de bureau)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : Le produit concentré peut être irritant pour les yeux. Le produit concentré peut être nocif pour les organismes aquatiques.

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substance**

Non applicable

3.2. Mélange

CAMPA GREEN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon la directive 67/548/CEE | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|--------------------|--|---------|--|---|
| Nitrate de calcium | (n° CAS) 10124-37-5 (Numéro CE) 233-332-1 | 30 - 50 | Xn; R22 | Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319 |

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Premiers soins général | : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). |
| Premiers soins après inhalation | : Mesures de premiers secours pas nécessaires. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. |
| Premiers soins après contact oculaire | : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se développe. |
| Premiers soins après ingestion | : Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-------------------|---|
| Symptômes/lésions | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. |
|-------------------|---|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. |
|--------------------------------|---|

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------|---|
| Danger d'incendie | : En cas d'incendie, le produit peut dégager des vapeurs ou fumées dangereuses. |
|-------------------|---|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|--|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. |
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Autres informations | : Le produit n'est pas inflammable. |

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|-------------------|---|
| Mesures générales | : Peut être glissant sur des surfaces dures et lisses. Porter un vêtement de protection approprié. Nettoyer rapidement les épandages. |
|-------------------|---|

6.1.1. Pour les non-secouristes

| | |
|----------------------|-----------------------------------|
| Procédures d'urgence | : Eloigner le personnel superflu. |
|----------------------|-----------------------------------|

6.1.2. Pour les secouristes

| | |
|--------------------------|---|
| Équipement de protection | : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. |
| Procédures d'urgence | : Aérer la zone. |

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit non dilué atteigne les eaux de surface et/ou souterraines. Le produit doit être traité (traitement biologique des eaux usées) avant d'atteindre les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|-----------------------|---|
| Procédés de nettoyage | : Absorber le produit répandu avec du sable ou des granulés absorbants et le conserver dans un récipient avant de l'évacuer. Laver ensuite la surface contaminée à l'eau et laisser sécher. Évacuer selon la procédure mentionnée au rubrique 13. |
|-----------------------|---|

6.4. Référence à d'autres sections

Contrôle de l'exposition/protection individuelle. Voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|---|--|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver le récipient bien fermé. |
|---|--|

CAMPA GREEN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker entre -20°C et 40°C. Maintenir une ventilation suffisante. Conserver à l'écart des agents réducteurs. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Campa Green est un désodorisant en sachets hydrosolubles pour le réservoir à matières. Réduit et masque les odeurs. Préviend la formation des gaz. Maintient votre réservoir propre.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains : Non requis.
Protection oculaire : Non requis.
Protection des voies respiratoires : Non requis.
Contrôle de l'exposition du consommateur : Respecter le mode d'utilisation avant de manipuler et doser le produit.
Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : Vert.
Odeur : Agrumes.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : 5 - 6
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : -20 °C
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : ~ 100 °C
Point d'éclair : > 100 °C
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible
Masse volumique : 1,29 - 1,31 g/ml
Solubilité : Eau: 100 %
Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : min 150 mPa.s
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 1 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable jusqu'à 50°C. Campa Green ne s'altère pratiquement pas dans le temps, si les conditions de stockage sont respectées. Après un certain nombre d'années, le produit peut éventuellement perdre en efficacité.

CAMPA GREEN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Voir rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| CAMPA GREEN | |
|-------------------|--------------|
| DL50 orale rat | > 2000 mg/kg |
| DI 50 cutanée rat | > 2000 mg/kg |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Non irritant pour la peau en accord avec les obligations d'étiquetage OCDE/CE (OCDE 404 - test).)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
pH: 5 - 6

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé (Non irritant pour les yeux en accord avec les obligations d'étiquetage OCDE/CE (OCDE 405 - test).)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
pH: 5 - 6

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : L'inhibition de la respiration des boues actives par Campa Green est < 10 % suivant le Respiration Inhibition Test 209 de l'OCDE, avec une dilution de 1/2 de la dose prescrite. Campa Green n'influe pas sur la nitrification des micro-organismes dans les boues actives suivant le Nitrification Inhibition Test EN-ISO 9509, avec une dilution de 1/2 de la dose prescrite.

| CAMPA GREEN | |
|-----------------------------|---|
| Indications complémentaires | Campa Green est biodégradable en conditions anaérobies (> 60%). Vidange possible en fosse septique (Test ISO 11734). Campa Green satisfait aux normes du 'Milieukeur' (label éco-produits) aux Pays-Bas et du 'Blauer Engel' (RAL-UZ 84a) en Allemagne. La toxicité aiguë pour les daphnies EC0 d' Campa Green est > 100 mg/L après 48 heures, suivant l'Acute Immobilisation Test 202 de l'OCDE.. Campa Green n'influe pas sur la prolifération des algues suivant le Alga Growth Inhibition Test 201 de l'OCDE, à une concentration de 10 mg/L. |

CAMPA GREEN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

12.2. Persistance et dégradabilité

CAMPA GREEN

Persistance et dégradabilité

Campa Green est > 60 % biodégradable suivant le Closed Bottle Test 301D de l'OCDE. La substance active à la surface est > 60 % biodégradable suivant le Closed Bottle Test 301D de l'OCDE (informations fournisseur 648/2004/CE). Le parfum est > 60 % biodégradable suivant l'Essai en flacon fermé de l'OCDE 301D. L'inhibition de la respiration des boues actives par Campa Green est < 10 % suivant le Respiration Inhibition Test 209 de l'OCDE, avec une dilution de 1/2 de la dose prescrite. Campa Green n'influe pas sur la nitrification des micro-organismes dans les boues actives suivant le Nitrification Inhibition Test EN-ISO 9509, avec une dilution de 1/2 de la dose prescrite.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CAMPA GREEN

Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Les résidus de produit doivent être traités comme des déchets chimiques en accord avec les réglementations locales. L'emballage lavé peut être recyclé.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable

Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

CAMPA GREEN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 1 %

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

| | |
|---------------------|---|
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 |
| Eye Irrit. 2 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| R22 | Nocif en cas d'ingestion |
| Xn | Nocif |
| ERC8a | Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts |
| PC35 | Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) |
| SU21 | Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs) |

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

CAMPA GREEN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830
